

| | | |
|---|--|---|
| <i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i> | <i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i> | <i>Conseillers présents : 66 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 25 Absent(s) : 9</i> |
|---|--|---|

Date de convocation : 9 novembre 2021

Vote(s) pour : 85
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 15 novembre 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-11-15-CM-2.1 :

Dérogation au vote au scrutin secret pour la désignation des représentants de Metz Métropole à l'association AGIR et à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) Chambley et Madine.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-21 prévoyant la possibilité pour le Conseil de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation de ses représentants au sein d'organismes extérieurs,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation des représentants de Metz Métropole à l'association AGIR et à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) Chambley et Madine.

Pour extrait conforme
Metz, le 16 novembre 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20211115-2021-11-DC2-1-DE

Numéro de l'acte : 2021-11-DC2-1

Date de décision : lundi 15 novembre 2021

Nature de l'acte : DE

Objet : Dérogation au vote au scrutin secret pour la désignation des représentants de Metz Métropole au Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin, à l'association AGIR et à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) Chambley et Madine

Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées

Rédacteur : Catherine DELLES

AR reçu le : 16/11/2021

Numéro AR : 057-200039865-20211115-2021-11-DC2-1-DE

Document principal : 99_DE-2-1.pdf

Historique :

| | | |
|----------------|--------------------------|------------------|
| 16/11/21 15:58 | En cours de création | |
| 16/11/21 15:59 | En préparation | Catherine DELLES |
| 16/11/21 16:27 | Reçu | Catherine DELLES |
| 16/11/21 16:27 | En cours de transmission | |
| 16/11/21 16:29 | Transmis en Préfecture | |
| 16/11/21 16:33 | Accusé de réception reçu | |